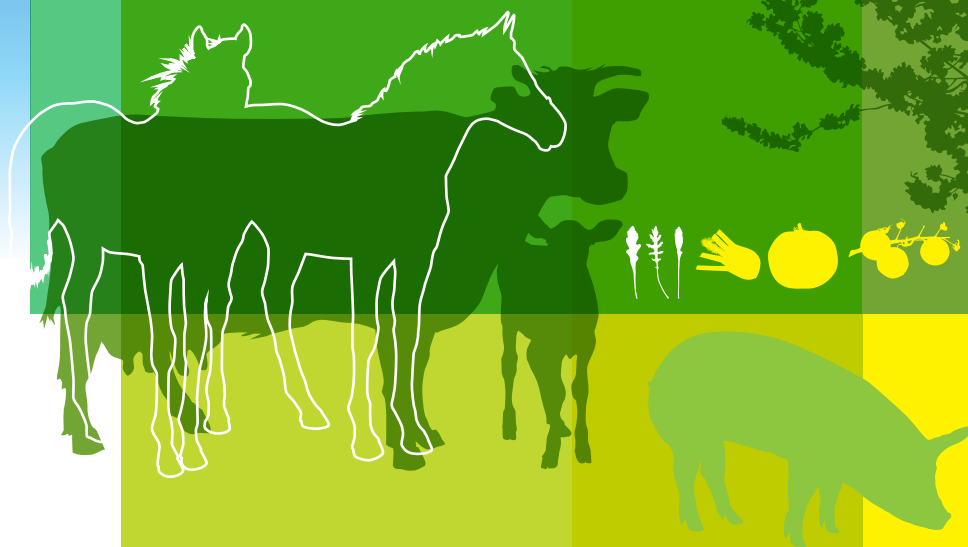
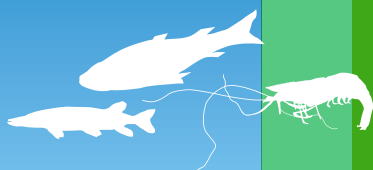


CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

# FranceAgriMer



Un lieu d'échanges, de réflexions stratégiques et  
d'arbitrage pour les filières françaises  
de l'agriculture et de la pêche



FranceAgriMer

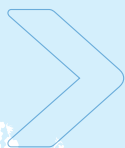


FranceAgriMer est au service des filières :

CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /...

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de l'agriculture.

FranceAgriMer est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.



## Les missions de FranceAgriMer

Nourrir la planète, respecter l'environnement, développer les performances économiques des acteurs des filières, notamment à l'exportation... nombreux sont les défis que doivent relever les secteurs de l'agriculture et de la pêche françaises. À leur service, FranceAgriMer :

- > assure un suivi des marchés et propose une **expertise économique** qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > organise **le dialogue, la concertation** et la mise en œuvre des politiques publiques au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > favorise **l'organisation des producteurs** et la coopération avec les régions ;
- > gère les dispositifs de régulation des marchés ainsi que **les aides nationales et communautaires** ;
- > contribue à des actions de **coopération technique** et au rayonnement des filières à l'international.

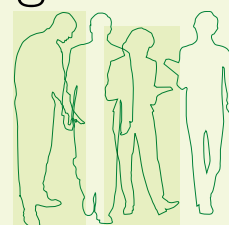


PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
 SUCRE  
 VIANDES BLANCHES / VIANDES ROUGES /  
 VINS /

## Les chiffres de FranceAgriMer

Pour effectuer l'ensemble de ses missions,  
 FranceAgriMer emploie

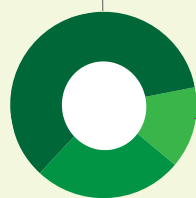
1 222 personnes  
 dont 383 en région.



Près de 840 millions d'euros d'aides ont été versés aux filières de l'agriculture et de la pêche en 2013, dont 70 % d'aides communautaires et 30 % d'aides nationales. Un budget d'environ 6 millions d'euros est consacré à l'acquisition de données et aux études économiques.

### Ressources de FranceAgriMer

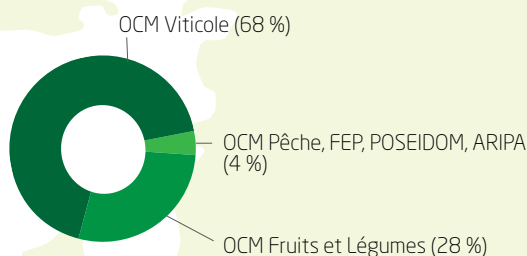
60 % Crédits d'intervention communautaire (590 M€)



14 % Crédits de fonctionnement (135 M€)

26 % Crédits d'intervention nationale (250 M€)

### Répartition des aides Organisation Commune de Marché

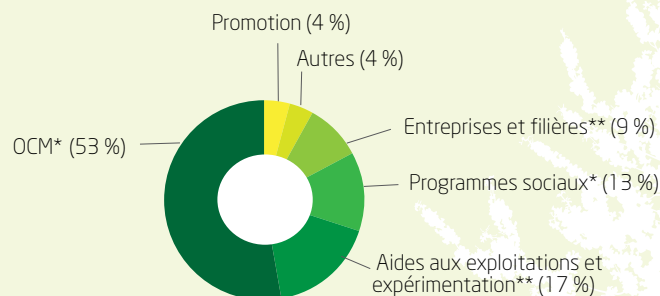


OCM Viticole (68 %)

OCM Pêche, FEP, POSEIDOM, ARIPA (4 %)

OCM Fruits et Légumes (28 %)

### Répartition des aides versées en 2013



OCM\* (53 %)

Promotion (4 %)

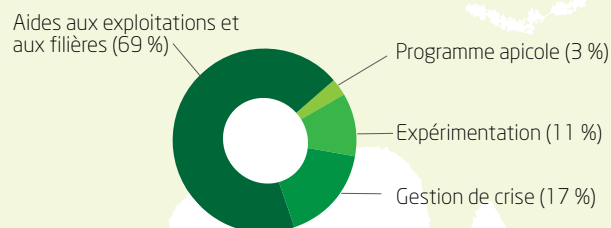
Autres (4 %)

Entreprises et filières\*\* (9 %)

Programmes sociaux\* (13 %)

Aides aux exploitations et expérimentation\*\* (17 %)

### Aides nationales aux exploitations et expérimentation



Aides aux exploitations et aux filières (69 %)

Programme apicole (3 %)

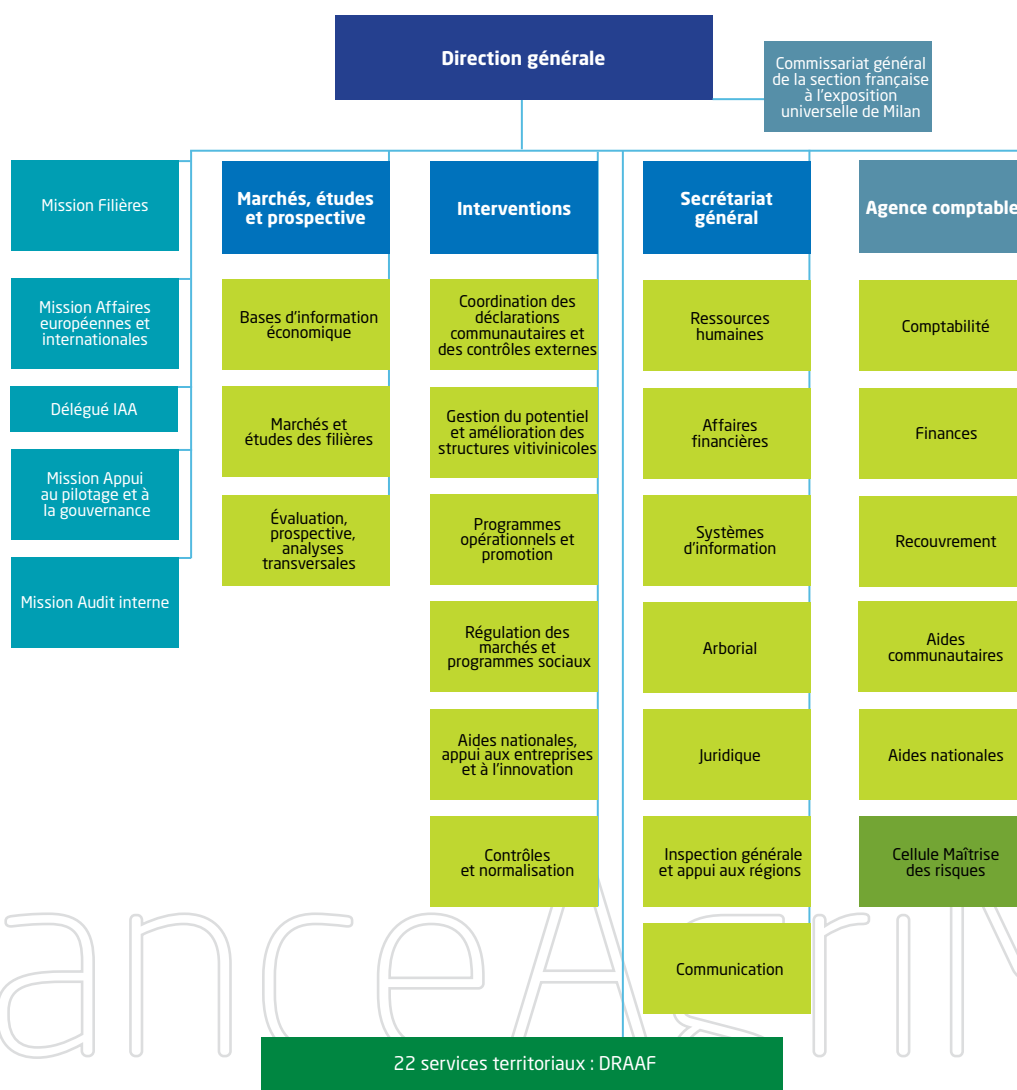
Expérimentation (11 %)

Gestion de crise (17 %)

\* aides communautaires pour l'essentiel

\*\* aides nationales pour l'essentiel

Pour assurer ses missions, FranceAgriMer est organisé par métier.



Le siège social de FranceAgriMer se situe à Montreuil (93).

Trois délégations nationales y sont rattachées : Libourne (33), où sont gérées certaines des mesures de l'organisation commune de marché vitivinicole ; La Rochelle (17), où se trouve un laboratoire d'analyses spécialisé dans les céréales ; Volx (04), où s'effectue le suivi des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, ainsi que des productions méditerranéennes (huile d'olive et riz).

En région, FranceAgriMer dispose de services territoriaux affectés dans les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des différentes filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement.